L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

PERDUE—Une paire de lunettes en or avec étui dans le trajet des Nos. 15 et 17 de la rue Dumaine au Marché Français. La personne qui la rapportera aux Nos. 15 et 17 rue Dumaine recevra une récompense libérale.
RICHARD FROTSCHER.
22 sept—3f

DEMANDES.

ON demande—Un assistant cuisinier. S'adresser aux Nos 8 et 10 rue Royale.
23 sep—3 f

A LOUER.

BELLE maison en briques, coin St-André et Chesnut,
Belle maison de résidence en briques, 230 St-André.
Belle maison de résidence, 219 Prytanée.
Magasin, 60 Camp, s'étendant jusqu'à Bank Alley.
S'adresser à E. Conery & Son, Canal et Delta.
18 sept—1 sem

A LOUER—Maison coin Royale et Ste Anne, totalité ou séparé. S'adresser 73 Ste-Anne. 18sept—7f

A VENDRE.

A VENDRE—Un des meilleurs restaurants de la ville, de premier ordre sous tous les rapports et jouissant d'excellentes affaires toute l'année. L. H. Perret, 79 Passage de la Bourse.
18sept—1s

UNE Chance rare—Un des premiers restaurants de la ville demeurant un intérêt dans ses affaires à un bon cuisinier ayant un faible capital. L. H. PERRET, 79 Passage de la Bourse. 18 sept—1s.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John W. Couret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,073—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John F. Couret, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREHAN,
24 sept—24.29—oct 2 Greffier.

Succession de Caroline Fusch, femme de Léon Ackerman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,622—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, Jr., administrateur public et administrateur de cette succession, ne saurait être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGREHAN,
21 sept—21 25 30 Greffier.

Succession de Dominick R. Messina et Alice Duret, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 22,058—Division A—Avis est par le présent donné que Mme Messina a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Dominick R. Messina et Alice Duret, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREHAN,
18 sept—18 23 27 Greffier.

Succession de Gustave Patin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,049—Division D.—Attendu que Samuel Patin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Patin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREHAN,
18 sept—18.23.27 Greffier.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Vincent & Co. vs. Crescent City Spring Bed Company, une raison sociale composée de Geo. H. McBride et Eugene Ball.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No. 13,139—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, No 19 rue Conti, entre Dauphine et Chartres, SAMEDI 24 septembre 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de machines, un lot de tiroir, un lot (35) balles Excelsior, un lot de mousse et divers articles consistant en meubles de bureau, pupitres, coffre-fort en fer, lampes, &c., d'après un inventaire enlissé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numéroté et intitulé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 sept—15 18 24.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 21,883—Frank A. Lynch vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank A. Lynch soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, Esq. notaire en cette ville le LUNDI, 26 septembre 1887, à 11 heures A.M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et aussi voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Marth Voorhies, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 19 août 1887.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 août—3f et 26 sept

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Keenan & Sidwson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21 872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues St Thomas, Tchoupitoulas Ste Thérèse et Bellechasse, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, douze, treize, quatorze, quinze et seize sur un plan dressé par T. Duplay, ingénieur, le 21 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de William Christy, alors notaire en cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes, et le lot numéro six mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur vingt-neuf pieds six pouces de largeur dans le fond et cent soixante quatre pieds onze pouces et deux lignes de profondeur, et tous les dits lots sont bornés dans le fond par une allée de dix pieds de largeur, en usage comme avec les autres lots qui bordent la dite allée, et les susdits lots numérotés deux à seize inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée de vingt pieds de large en usage commun avec les autres lots qui bordent la dite allée.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs dans cette affaire de John Cuggy et Michael McQuade et de la succession de Bernard Finnan par plusieurs actes passés pardevant John F. Coffey, Andrew Hero Jr. et Omer J. Villeré, notaires en cette ville respectivement, en dates du quatorzième jour de juillet 1875, le premier jour de mai et le quatrième et le —— jours de juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
TIMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 sept—13.20.27—oct 4.11.15

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—VENDREDI, 14 octobre 1887, à 2 heures P. M. à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile du District, dans l'affaire de la succession d'Adolphe Eimer Bader, No 21 827 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'encan pour du comptant, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Seize lots de terre, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues St Louis, Dorgenois, Conti et Rocheblave, numérotés de un à seize inclusivement. Les lots 1, 2, 3, 4, et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces sur la rue Dorgenois sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles. Les lots 8, 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 13 mesure 12 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Conti et 132 pieds 6 pouces sur le côté qui longe le lot No 12, et 140 pieds 7 pouces 1 ligne sur l'autre côté, et pieds et 5 lignes sur la ligne du fond. Les lots 14 et 15 mesurent 30 pieds sur la rue St Louis et 132 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 mesure 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis 132 pieds 6 pouces sur le côté du lot 15 et 140 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côté et 1 pied et 5 lignes dans le fond. Le dit lot a une forme irrégulière, et les dits lots sont dans l'ile No 50.

2° Deux terrains situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par la Promenade, grandlot et les rues Dorgenois St-Louis et Rocheblave, désignés comme les lots trente et un et trente deux, trente deux pieds sur 125 pieds 11 pouces et 6 lignes Dorgenois; 125 pieds 5 pouces et 3 lignes Promenade; 125 pieds 11 pouces et 6 lignes St Louis; 125 pieds 5 pouces et 3 lignes Rocheblave.

3° Un terrain situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par la Promenade, grandlot et les rues Dorgenois St-Louis et Rocheblave, désigné comme les lots trente et un et trente deux, trente deux pieds sur 125 pieds 11 pouces et 6 lignes Dorgenois; 125 pieds 5 pouces et 3 lignes Promenade; 125 pieds 11 pouces et 6 lignes St Louis; 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de façade Promenade Carondelet, 25 pieds, 5 pouces et 6 lignes sur la limite du côté des terrains No 4, et 27 pieds et 6 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Le tout selon un plan de L. Sturgi, voyer, daté de 31 décembre 1849 et déposé au bureau de O. J. Perry, notaire.

Comptant.—Comptant. L'acte de vente pardevant Pierre Kernan, notaire, sera frais de l'acquéreur, il sera payé les taxes dues en 1887.
24 sep—12,19,26—oct 3, 10.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 11 OCT. 1887.

GROS LOT:

$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ..... de	50,000..	50,000
1 Lot de.....	20,000..	20,000
2 Lots de.....	10,000..	20,000
4 Lots de.....	5,000..	20,000
20 Lots de.....	1,000..	20,000
50 Lots de.....	500..	25,000
100 Lots de.....	200..	20,000
200 Lots de.....	200..	40,000
500 Lots de.....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$200..	$20,000
100	300..	30,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
3,179 Lots s'élevant à.....		$525,000

☞ Pour les Cartes ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux qui plus diverses. Défiez-vous donc des contrefaçons et ne prenez aucun

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population française-louisianaise et est conséquemment, un précieux vase des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où en lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

DISTRIBUÉ.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières politiques, littéraires et locales!

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance de tous les ports quelconques et quelconques pour le District de Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux : No 138 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Prime nettes dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

Sur les risques d'incendie.....	$444,790 46	
Sur les risques de marine.....	83,169 43	
Sur les risques de rivière.....	28,061 04	
	$558,020 93	
A ajouter: Primes non acquises en 1885.....	104,534 14—	$662,555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes.....		19,883 09
		$682,438 16
A déduire: Pertes sur les risques d'incendie..	$341,493 06	
Pertes sur les risques de mer.....	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière..	8,793 41	
	$380,480 61	
Taxes.....	6,905 25	
Réassurances.....	21,796 81	
Primes remboursées.....	76,599 26	
Réfaction.....	81,402 52	
Commission.....	3,190 78	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, renouvellement, loyer, salaires et autres dépenses.....	45,180 76—	$614,955 99
		$144,482 17
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00	
		25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées.....		18,942 75
Montant remis aux actionnaires comme terminée au 31 décembre 1886..		100,539 42
		$144,482 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques.....	23,816 67
Prêts sur nantissement.....	88,882 00
Effets payables sur demande.....	14,779 04
Billets à recevoir sur demande.....	27,968 43
Bons d'Etats.....	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions.....	16,491 94
Biens fonciers.....	4,698 59
Dû par des compagnies d'assurances	2,904 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Primes en voie de perception.....	116,785 59
En caisse.....	46,467 44
Total de l'actif.....	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital.....	250,000 00
Fonds de réserve.....	20,000 00
Réserve pour primes acquises au 31 décembre 1886.....	109,539 42
Pertes non réglées.....	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON,
Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi-annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pendant l'année expirée le 31 décembre 1886, soit alors payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de Situation Trimestriel
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane,
Département de Banque,
A la clôture des affaires le 30 juillet 1887.

ACTIF.

Propriété foncière..	$232,514 25	
Bons et actions.....	71,701 00	
Dû par banques et évalué à.....	61,476 49	
Prêts et comptes..	221,797 86—	$587 490 50
Prêts sur demande..	38,408 00	
Change.....	42,930 24	
Chèques sur le Comptoir d'Echange...	54,822 49	
Monnaie courante et espèce	142,216 26—	276,397 49
		$ 863,887 99

PASSIF:

Fonds-Capital.....	$376 000 00	
Profits indivis.....	20,366 56	
		$ 396,366 56
Dividendes non payés.....	303 00	
Dû à des banques et des banquiers..	122,303 13	
Dû aux déposants..	344,915 30—	467,521 43
		$ 863,887 99

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai et correct du mieux de ma croyance et de ma connaissance.
JAS. J. TARLETON,
Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Fait et signé pardevant moi, ce 30 juillet 1887.
EDGAR GRIMA, Notaire.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,420—Division C—Mlle Annette Mourer.—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour entendre sur la pétition de Mademoiselle Mourer pour l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Présent à l'appel, Mr. Jules Denis, avocat pour la requérante, Dupuy, avocat, pour Mlle Annette Mourer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour convaincue d'après les témoignages que prédite que la défenderesse Annette Mourer est atteinte d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses affaires.

Ordonne que la dite demoiselle Annettone M. soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.
Jugement signé, le 1er juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
17 sept—2f en 10 j.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'Incendie.

Plus de $125,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. SERODIE, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLH WORSTE
A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
1fév'86—1an—V&C

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1869.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre dommages causés par l'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. N. OGLESBY.....Vice-Président
JEAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Bentel, J. H. Oglesby,
O. Mathews, W. R. Lyman,
L. J. Hellen, Thos. E. Dolson,
Lucien Dalery, A. C. Cenlen,
J. F. Hornbuckle, Charles Novrson
Joseph Kiu ha, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. E. Rice,
D. R. Calder.

Voyez nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie.....	$378,475 85	
Sur risques de rivière..	27,927 25	
Sur risques de mer....	4,855 54	
A ajouter primes non terminées de 1886.....		$408,258 64
		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire—Primes non terminées de 1885.....	$125,511 00	
Cancellations.....	49,320 46	
Réassurances.....	20,841 87	
Commissions et réfactions.....	58,709 81	
		$254,362 14
		$274,579 50
A ajouter: Intérêts et escompte...	$42,472 96	
Rapport marchandises..	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif.....	7,022 00	
Intérêt reçu et ajouté.....	4,415 46	
		58,082 13
Revenu net.....		$332,662 63
A déduire, pertes payées—Incendie $188 50.01 Rivières. 17 24 96 Mer..... 691 90		
Total.....	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces..	63,280 81	
Taxes d'Etat et de ville.....	11 069 20	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886.....		28,000 00
Balance.....		$25,895 85
Montant des pertes non réglées et non payées.....		28,687 71
La compagnie possède l'actif suivant:		
	AUTIF.	
Argent comptant.....	$23,894 18	
Argent déposé au Trésor de l'Etat de Mississippi.....	25,000 00	
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant.....	152,926 00	
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant.....	50,731 05	
Billets à ordre, billets à primes, valant.....	14,841 45	
Bons des Etats Unis, valeur du marché..	32,000 00	
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché.....	45,150 00	
Bons de la ville de la Ville-Orléans et du Coton, Exchange valeur du marché..	357,012 00	
Propriétés foncières.....	121,250 0	
Comptes en cours de collection et balance Caisse par agents...	63,995 62	
Intérêts acerus sur actions et prêts.....	9,415 46	
Solvabilité, Bureau évalué à.....	1,000 00	
Meubles de bureau...	3,000 00	
		$894,215 76

PASSIF

Fonds Capital.....	$700,000 00
Primes non gagnées.....	125,511 22
Dividende non payée.	3,152 00
Pertes non payées....	28,687 71
Profits et pertes.....	36,864 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la compagnie.
ED. A. FALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Faits et signés pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Foy,	R. M. Walmsley,
Jos. Bernard,	A. R. Mar,
Jas. T. Rodd,	Samuel E. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
R. F Robinson,	W. H. Rehringer,
C. J. Loeb,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Brittin,	Rich'd Milliken.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve du contenu et installations, etc., d'une brevette.

Jean Marie Compagno vs. son créancier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,800—En vertu d'un ordre de vente, daté du 23 septembre 1887, lui adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, par les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 5 octobre 1887, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 24 rue Bourbon, tout le contenu du dit local, consistant en comptoirs étagères, miroirs, pendules, tables, chaises, etc.

Aussi, un lot de liqueurs assorties, vins, whisky, etc.

Conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24sept—24 29 oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lucien Barron vs Jason D. Hinchcodo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,875—En vertu d'un writ de saisie en vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 13 septembre 1887, le propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues d'Auvergne, Josephine, Fulton et Miltenberger, lequel lot de terre mesure 15 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 101 pieds 10 pouces. La vente confirmément à un plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le balance à un crédit d'un an en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date et toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente par O. Drouet, notaire.
14 sept—14,17,24—oct 1,8,15.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Vente de Syndic.

Daniel Browne vs Ses Créanciers.

PAR ORDRE DU SYNDIC dans l'affaire ci-avant décrite, je vendrai à l'encan JEUDI le 29 septembre, à 11 heures du matin, au No 125 rue Poydras, les marchandises suivantes:

Un lot de savon cocoa, une balance, etc.

Un lot de comptoir à recevoir suivant un inventaire dans mon bureau, et un lot de meubles.
STEPHEN J. DERBES,
14sept—3f en 10j. Encanteur.

PAR ROEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

A la résidence No 214 rue Philip, coin Camp.—A l'encan.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 20,711—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A la résidence Mercredi—Meubles de salon et de chambre à coucher, un magnifique piano, tapis, rideaux, stores, candélabres, meubles de salle à manger élégants, service de table, dîner de 145 pièces, un joli assortiment de verrerie et de plaqué, bric à brac, etc.

PAR ROEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—MERCREDI 28 septembre 1887, à 11 heures du matin en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, au local No 214 rue Philip, coin Camp, les meubles de maison, conformément à un inventaire de la succession ci-dessus.

Conditions—Comptant avant livraison.
16sept—16 24 a la date

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages), published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La."

Un dividende de 5 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,906 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a cet prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires sont maintenant bien liquidées définitivement.

Les créanciers dont se nomment suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant des leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Armstrong, A. M. Aglesta,
F. Alpuate, A. Alcister,
Joseph Bell, Georges Byers,
A. Baghi & Co., Dr. J. Bordes
W. R. Bell, W. R. Bell, administr.
A. Bedault & Co., A. Bedault & Co.,
Louis Balleu, Bercier & De Smet,
I. Babuet, J. Boisson,
J. Brunet, J. Brun,
Louis Bauer, Louis Bauer,
R. Beltran, R. Beltran,
J. Bernabe, M. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co., W. Alexander Bacon,
Jean Ballencia, J. A. Bordenave,
Manuel Barbera, Compagnie & Lambert,
James D. Coleman, F. Chabaudy, agent,
Amedée Couturie, F. Cara,
Cercy Curtis, François Carrere,
Crescy Fire Co. No. 9, Cassidy & Miller
F. Casso, agent, F. Cassa,
Eugene Coulon, M. Connell,
J. Chaffraix, J. Chaffraix,
J. H. Chipoi, Herman Curtius,
Louis Chaplain, John Crickard.
Jean Dupuy, Jean Dupuy & Lamanière,
Mme Louis De Gallo, F. Duchesne,
T. B. Dunbar, A. Delamotte,
J. Dejean, J. C. Dejean,
Arthur Denis, De Soizar Hart & Co.,
Dominique Doux, George Degan,
Q. Dewey, G. M. Doll,
A. Dumesnil, M. T. Ducros,
Davaillier & Co., A. De Reste Gème,
S. Escofier, Marcel Elliott,
Percival Forjay, Florian Flanagan,
F. R. Fleitas, Fely Conger & Co.,
J. J. Fernandez, J. Finch,
Fritz & Brandon, Charles Fils,
J. B. Frank, M. Fuller,
Gustave Furste, R. S. Felmour,
Fuhrer & Gonsoulin, G. J. Fernandez,
Mme Gust. Fournade, Joseph Guggenhimer,
Joseph Gutinger, Gherardy & Alisz,
T. Genevey, A. Grosch,
Isadore Gernad, Fred Good,
Gaudenzio J. Kelly, Mme Arecio Guivrad,
G. H. Gardner & Co., Howard Coleman,
S. Guinault, J. Garidel,
E. J. Hamil, Herman & Vignes,
J. M. Hermes & Co., George Hoy, M. D.,
Mme Anna Hill, B. Herrera,
M. C. Hale, Mme Henry Hébert,
Louis Israel, Lucien Aycock & Co,
Johnson & Manson, G. B. Johnson,
Jeanmonod & Co, J. M. Jastinian,
J. Jahncke, F. Jaubert,
Harriet Johnson, Emile Kern,
G. W. Kullender, Kendig & Co.
De M. Kunemann, Adolphe Lizanzet,
Joseph Larrieu, B. Laplace,
M. Lamanou, X. Layussen,
J. C. Hyde & Co., Life Ins. Co.
Edward Liechy, Lange & Bernhard,
Lehembre & Dehle Mme J. E. Leprete, Sec.
G. L. Lassar, Louisiana Manufact. Co.
R. Montesto & Co, Peter Lanza,
J. Monteis, Charles Manson,
M. Mann, J. Mendin,
F. Macco, R. Mayer,
Chas Maurice, curator, Mayer & Schwabacher,
Chas Maurice, Succ. de J. Mangin, A.
Philip McCabe, Malgrass & Laborde,
Lucien Malle, Mme Mouton,
A. Mary, T. Morvan,
D. A. Mercier, Orville Marigny,
Michael Mulleer, T. Malgnan,
Mme Mouton, R. Marks,
A. Pable, Horelle Nivette,
E. Roger & Co, Franz Oberhauser,
R. P. Ogden, exécuteur R. Ogden exécuteur
B. F. Parsons, agent, B. F. Parsons, agent,
Prib hard & Denkhaus, Perrin, Swanson & Co,
R. E. Pachark, R. E. Pachark,
B. Pillet, B. Pillet,
Planters Cotton Prop R. Rabasse,
J. Revlere, J. Revlere,
Mme Anna Saves, Mme Anna Saves,
William Swoete, William Swoete,
Southern Rosin Culture Sonnes, Sonnes,
B. Smith, Swiftbrecker & Dyyer,
J. E. Root, J. E. Sterkers,
Smith & Co, Schneider & Zuberbier,
F. Sanche, J. Siegfried & Co.
E. H. Symart, Sauvage,
J. N. Sauiat Schuller, J. J. Stewart, teinturier,
David Stewitt, V. Sublet,
Mme M. E. O. B. Stephens,
F. F. Schmedorre,